

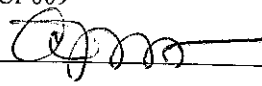
**Étude des crédits budgétaires 2014-2015
du ministère de la Sécurité publique
Commission des institutions, le 19 juin 2014**

Informations demandées par l'opposition officielle

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 20 juin 2014

No. : CI-009

Secrétaire : 

Question sur l'écart entre les crédits en sécurité civile

Crédits 2012-2013: 26 427,6 k\$

Crédits comparatifs 2011-2012: 65 423,1 k\$

Source: Budget de dépenses 2012-2013 - Crédits des ministères et organismes, page 174

Écart causé par l'aide financière aux sinistrés en 2011-2012 (Montérégie, grandes marées, etc.)

Crédits 2013-2014: 26 300,3 k\$

Crédits comparatifs 2012-2013: 26 427,6 k\$

Source: Budget de dépenses 2013-2014 - Crédits des ministères et organismes, page 176

Stable par rapport à 2012-2013.

Note: Le budget 2013-2014 a été fait en décembre 2013 et ne tient donc pas compte des sinistres de l'année.

Crédits 2014-2015: 19 205,0 k\$

Crédits comparatifs 2013-2014: 73 494,8 k\$

Source: Budget de dépenses 2014-2015 - Crédits des ministères et organismes, page 184

Écart de 54,3 M\$ par rapport à 2013-2014 causé par:

- Aide financière aux sinistrés et fonctionnement afférent: 46,7 M\$;
- Étalement des investissements reliés au Cadre de prévention des sinistres: 7,6 M\$.

BUDGET DE DÉPENSES

— 2014-2015 —

Credits des ministères et organismes

Programme 1

Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2014-2015	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2014-2015	2013-2014
				(000 \$)	
1. Direction et services supports à la gestion	20 094,4	-	10,0	20 104,4	19 808,2
2. Services correctionnels	311 878,0	-	10,0	311 888,0	304 242,9
3. Expertises judiciaires	8 618,1	-	-	8 618,1	8 507,3
4. Affaires policières et sécurité-protection	83 299,7	-	10,0	83 309,7	83 098,9
5. Sécurité civile et sécurité incendie	19 200,5	-	4,5	19 205,0	73 494,8

Suite à la page 185

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	17 592,0	235 016,5	7 081,6	26 065,6	12 987,7	298 743,4
Fonctionnement	2 276,0	76 329,0	1 536,5	6 399,7	1 947,1	88 488,3
Transfert	226,4	532,5	-	50 834,4	4 265,7	55 859,0
	20 094,4	311 878,0	8 618,1	83 299,7	19 200,5	443 090,7

Budget d'investissements

Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5

BUDGET
DE DÉPENSES
2013-2014

Crédits des ministères
et organismes

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 

Programme 1

Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2013-2014	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2013-2014	Crédits 2012-2013
			(000 \$)		
1. Direction et services supports à la gestion	59 885,3	-	10,0	59 895,3	59 566,5
2. Services correctionnels	284 259,4	-	10,0	284 269,4	284 209,1
3. Expertises judiciaires	5 664,1	-	-	5 664,1	5 683,9
4. Affaires policières et sécurité-protection	56 539,9	-	10,0	56 549,9	56 841,0
5. Sécurité civile et sécurité incendie	26 295,8	-	4,5	26 300,3	26 427,6

Suite à la page 177

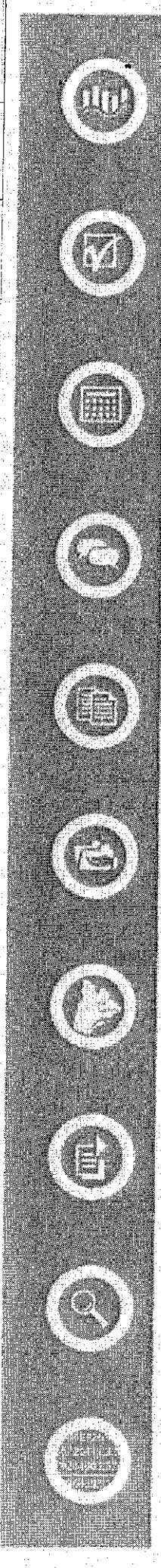
Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Rémunération	16 971,5	209 411,6	4 498,4	22 236,4	12 259,7	265 377,6
Fonctionnement	2 372,8	74 302,7	1 165,7	12 799,7	4 684,0	95 324,9
Transfert	40 541,0	545,1	-	21 503,8	9 352,1	71 942,0
	59 885,3	284 259,4	5 664,1	56 539,9	26 295,8	432 644,5

Budget d'investissements

Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5



BUDGET DE DÉPENSES 2012-2013

VOLUME II

Crédits des ministères
et organismes

Québec 

Programme 1

Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2012-2013	Moins :	Plus :	Crédits 2012-2013	Crédits 2011-2012
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Direction et services supports à la gestion	59 556,5	-	10,0	59 566,5	60 101,5
2. Services correctionnels	283 631,2	-	10,0	283 641,2	275 933,6
3. Expertises judiciaires	5 683,9	-	-	5 683,9	6 209,6
4. Affaires policières et sécurité-protection	56 831,0	-	10,0	56 841,0	54 490,8
5. Sécurité civile et sécurité incendie	26 423,1	-	4,5	26 427,6	65 423,1
Suite à la page 175					

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Rémunération	16 995,1	212 415,5	4 505,3	22 343,1	12 315,5	268 574,5
Fonctionnement	2 411,3	70 842,8	1 178,6	12 762,1	4 723,0	91 917,8
Transfert	40 150,1	372,9	-	21 725,8	9 384,6	71 633,4
	59 556,5	283 631,2	5 683,9	56 831,0	26 423,1	432 125,7
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
Effectif total (en ETC)	263	3 415	122	429	175	4 404